



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-004

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société BOUCÉ, 50600 La Pernelle pour réaliser la pose d'enrobés, sur les voies communales au Hameau Denneret, Les moulins, Hameau Es Blonds, Village d'Austhot à VICQ SUR MER, à compter du 22 janvier 2024 et jusqu'à la fin des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise BOUCÉ est autorisée à intervenir sur les voies communales au Hameau Denneret, Les moulins, Hameau Es Blonds, Village d'Austhot à VICQ SUR MER, pour réaliser la pose d'enrobés à compter du 22 janvier 2024 et jusqu'à la fin des travaux

La route sera barrée pendant une journée pour chaque lieu-dit.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise BOUCÉ.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise BOUCÉ et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 15 janvier 2024

Le Maire,
Richard LETERRIER

